



## Belgian Disability Forum asbl (BDF)

### Assemblée générale du 16 mars 2023

#### Projet de rapport à approuver par l'AGA 2023

#### Présent

LE SMET	Emilie	Altéo asbl	1
LONOBILE	Gaetano	Altéo asbl	1
TREMOUROUX	Marc	Altéo asbl	1
BURNOTTE	Jocelyne	AP <sup>3</sup> asbl	2
GODIN	Axel	AP <sup>3</sup> asbl	2
MARLIERE	Gisèle	ASPH asbl	3
PAULUS	Maïs	ASPH asbl	3
LE SHIPPER	Mélanie	ASPH asbl	3
AELBRECHT	Charlotte (en anglais)	Idem asbl	4
VERSTRAETE	Filip	Doof Vlaanderen vzw	5
DEVALET	Marie-Florence	FFSB asbl	6
AGONI	Cinzia	Les Briques du GAMP	7
ELIANO	Anima	Solidaris	8
DABEUX	Thomas	Inclusion asbl	9
BOGARTS	Gilles	Le Silex asbl	10
MENKE	Thibauld	Les Briques du GAMP asbl	11
WILMET	Eric	Solidaris	12

#### Proxies

SCHLEMBACH	Pierre	Petit forum	ALTEO	Valable	13
MATHIEU	Angelo	CAWaB asbl	INCLUSION asbl	Valable	14
LE SMET	Patrick	AHVH asbl	Ligue belge de la SEP	Invalide	
BAEYENS	Ann	LCM-ANMC	KVG	Invalide	
VAN DER STRAETEN WAILLET	Charles	Ligue belge de la SEP	ALTEO	Invalide	

## Excusé

MESSAOUDI	Ouiam	ASPH asbl
COOLS	Manon	ASPH asbl
VERDICKT	Bart	Brailleliga asbl - Ligue Braille asbl
NIESTEN	Reinhart	Idem asbl
DE LA ROUE	Lien	KVG asbl
BAEYENS	Ann	LCM - ANMC
VERHAMME	Alexandre	LCM - ANMC
DESCHAMPS	Yvan	NVSM - SGNU
ANGLES	Marieken	NVSM - SGNU
VAN HOOREBEKE	Tiina	Doof Vlaanderen vzw

## Absent

FINDERS-BINJE	Patrick	AHVH vzw/asbl
LE SMET	Herman	AHVH vzw/asbl
VERHAEGEN	Patrick	Altéo asbl
RUTJES	Bernadette	NVHVG asbl - ANAHM asbl
PICRON	Frankie	FFSB asbl
SPODEN	Doris	Kleines Forum
JADIN	Noémie	LCM - ANMC
DE LA WALLE	Martine	LCM - ANMC
DE KETS	Katrine	LCM - ANMC
HELLEMANS	Bertout	LCM - ANMC
DEGRYSE	Elisabeth	LCM - ANMC
DEROITTE	Elise	LCM - ANMC
JANSSENS	Iris	LCM - ANMC
DU BOIS	Marc	LCM - ANMC
TOURNEE	Johan	LCM - ANMC
CANNELLA	Laeticia	Le Silex
CLAEYS	Catherine	Brailleliga asbl - Ligue Braille asbl
BEAUSAERT	Christine	Brailleliga asbl - Ligue Braille asbl
GERYL	Maaïke	NVSM - UNMS
DEBBAUT	Pierre	NVSM - UNMS
HUSDEN	Yolande	NVSM - UNMS
ROMBAUTS	Jokke	NVSM - UNMS
POLLENTIER	Leen	NVSM - UNMS
HUSDEN	Yolande	NVSM - UNMS
BEYERS	Sophie	VFG
YALCIN	Melis	VFG
VERWIMP	Kris	VFG
HARMEL	Justine	AP <sup>3</sup> asbl

BOURDEAUDUCQ	Christine	ASPH
ANGILLIS	Victor	Ligue nationale belge de la sclérose en plaques asbl - Ligue nationale belge de la sclérose en plaques
TIHON-DECOKELE	Christiane	Ligue nationale belge de la sclérose en plaques asbl - Ligue nationale belge de la sclérose en plaques
KEMPEN	Marc	KVG asbl
WILLKENS	Sophie	KVG asbl
DE BAEL	Chère	KVG asbl
VERMEEREN	Henk	KVG asbl
DEGRYSE	Elisabeth	LCM - ANMC
DEROITTE	Elise	LCM - ANMC
DUBOIS	Marc	LCM - ANMC
HELLEMANS	Bertout	LCM - ANMC
JACQUINET	Serge	LCM - ANMC
JADIN	Noémie	LCM - ANMC
JANSSENS	Iris	LCM - ANMC
TOURNEE	Johan	LCM - ANMC
DU WAEL	Martine	LCM - ANMC
DE KETS	Katrine	LCM - ANMC

## Uitgenodigd

PREVOST	Albert	EDF
CULOT	Louise	Lire et Ecrire Communauté française
DE-CORT	Leen	BV OECO-AB REOC

## Secrétariat

Véronique Duchenne, Olivier Magritte, Marjorie Berlangier, Celie Huybens et Natallia Mastsepan.

La réunion aura lieu dans le FINTO.

En l'absence de De-voorzitter, Pierre Gyselincx, président, Gisèle Marlière dirige la réunion. Elle constate que le quorum est atteint : **16** **14** **des 18** organisations membres sont présentes ou valablement représentées. Elle ~~Hij~~ déclare l'assemblée générale ouverte.

## A. Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2023

### 1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 mars 2022

Le rapport est approuvé.

### 2. Membres : entrées et sorties 2023

L'organe d'administration a reçu une demande d'inscription de *Alzheimer Liga Vlaanderen*. Elle sera



représentée par Rudy Poedts qui se présentera et présentera l'organisation. Un film sera diffusé.

Rudy Poedts explique le clip : *Alzheimer's League La Flandre* est membre de la *Ligue européenne Alzheimer*.

Emilie De Smet : dit qu'il s'agit d'une candidature intéressante.

Gisèle Marlière : partage les propos tenus. C'est un atout pour le BDF. Souhaite que l'*asbl Alzheimer Liga Vlaanderen* soit également un stimulant pour ses homologues wallons.

L'Asbl Ligue Alzheimer Flandre est approuvée à l'unanimité en tant que nouveau membre.

### 3. Présentation du rapport d'activité 2022

Gisèle Marlière présente le rapport d'activité.

1. Introduction
2. UNCRPD
  - a. Le BDF recueille des informations et prépare des commentaires/fiches en tant qu'acteur intermédiaire. Il s'agit d'un travail continu tout au long de l'année pour se tenir au courant de la politique. Le BDF souhaiterait bénéficier d'un soutien financier pour présenter le rapport alternatif à Genève.
  - b. La 15e Conférence des États parties à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées s'est déroulée en ligne du 14 au 16 juin 2022.
  - c. Droits de l'homme : plusieurs rapports ont été préparés sur la base des éléments recueillis dans le cadre du processus de l'UNCRPD : convention CEDAW, suivi des travaux du rapporteur spécial des Nations unies, coopération avec l'UNIA.
3. ODD
  - a. Participation au Conseil fédéral du développement durable (CFDD) en tant qu'observateur : AG et groupes de travail. Au cours de l'année 2022, c'est Mélanie De Schepper (ASPH) qui y a représenté le BDF.
  - b. Participation active de le BDF au Forum SDG, 5 octobre 2022 : La BDF a eu l'opportunité d'organiser un atelier sur le thème "SDG et handicap" pendant le Forum SDG.  
L'atelier était basé sur l'utilisation dynamique des vidéos "SDG and Disability" : les vidéos ont été utilisées pour initier un échange entre les participants et deux témoins : Gérard Sylvestre et Reinhart Niesten.
4. Libre circulation et accessibilité en Europe
  - a. *Carte européenne d'invalidité (CEI)* : Le BDF continue de suivre de près le processus d'élargissement.
  - b. *Loi européenne sur l'accessibilité (LEA)* : le BDF n'est pas satisfait de la transposition minimaliste de la directive. Le travail n'est donc pas terminé en ce qui concerne l'EAA.
  - c. Accessibilité numérique : de nombreuses personnes handicapées rencontrent des problèmes d'accessibilité numérique.
  - d. Électrification de la mobilité : l'écologie est importante, nous partageons la responsabilité de la durabilité. Cependant, notre public cible est confronté à des problèmes. Il s'agit notamment de difficultés financières.
5. Présidence belge du Conseil de l'UE (premier semestre 2024) :  
Deux questions clés : l'accessibilité et la mobilité avec l'EDC et l'accès à l'emploi.
6. Guerre en Ukraine et personnes handicapées : le BDF a activement suivi avec le



Premier ministre les demandes du FEPH pour qu'une grande attention soit portée à la condition des personnes handicapées dans ces circonstances difficiles et à un processus de reconstruction accessible et efficace.

7. Participation aux instances du FED : en effet, le BDF a parfois des points de vue divergents. Il est important de les partager. Le secrétariat prépare toujours nos documents.
8. Coopération avec les conseils consultatifs : à l'initiative de le BDF, plusieurs conseils consultatifs existants se réunissent régulièrement de manière informelle au sein d'une "plate-forme des conseils consultatifs".
9. Organisation interne du BDF : L'organe directeur souhaite proposer des AG multiples et plus régulières afin d'avoir plus d'interaction. Actuellement, l'interaction semble insuffisante.
10. Communication - Sensibilisation : Frederik Van de Perre est la force invisible de notre site web.

## Discussion

Le Dr Wilmet s'interroge sur les causes de l'augmentation du nombre de visiteurs sur le site web de le BDF en 2019.

Véronique Duchenne a expliqué qu'il s'agissait de l'année du rapport alternatif de le BDF au Comité des Nations unies et de l'année des élections. Il est fort probable qu'il en sera de même en 2024.

Filip Verstraete ponctue trois éléments :

1. Le nouveau site web de l'EDC. Celui-ci est attrayant et contient des vidéos traduites en langue des signes. Malheureusement, celle-ci dure 7 minutes et parle de différents sujets. Il est difficile de retrouver les informations. Mieux vaut s'en souvenir pour plus tard.

Véronique Duchenne : le site de l'EDC n'est pas géré par le BDF. Il est intéressant que vous souleviez ce point, car ce matin même, il y a eu une discussion sur le site web de la DG HAN.

2. Guerre en Ukraine et plan d'action : la Flandre sourde a connu une année difficile car nous avons beaucoup travaillé pour +/- 150 réfugiés ukrainiens sourds. Ils nous ont été envoyés par tout le monde pour l'accessibilité, mais nous ne faisons pas de conseil individuel. De plus, ces réfugiés sourds étaient dispersés dans toute la Flandre. Il était donc très difficile de leur apporter un peu d'aide. Demande à le BDF d'aborder ce problème dans son plan d'action.
3. Un taux d'emploi anormalement bas en Belgique par rapport aux autres pays de l'UE (voir p.9). Est-ce au sein du gouvernement belge ou dans toute la Belgique ?

Véronique Duchenne : Cela couvre toute la Belgique. Il y a une communication régulière à ce sujet avec la ministre. Elle travaille actuellement à la refonte des quotas d'emploi dans le secteur public. Mais dans le secteur privé, nous travaillons souvent à la



responsabilisation des entreprises. Depuis 15 ans, le gouvernement promet de faire quelque chose. Il devrait y avoir une approche plus stricte pour augmenter les chiffres.

Gisèle Marlière : Nous sommes tout à fait d'accord. D'une part, nous intervenons au niveau de l'UE par l'intermédiaire de la BDF. D'autre part, nous intervenons par l'intermédiaire du CSNPH au niveau belge.

Gaetano Lonobile : les quotas doivent être uniformes et respectés.

Gisèle Marlière : Je prends en compte vos commentaires pour le plan d'action.

Cynthia Agoni : Des sanctions sont-elles prévues ?

Gisèle Marlière : C'est aussi pour le plan d'action.

#### **4. Approbation du rapport d'activité**

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité.

#### **5. Présentation des comptes 2022**

Marc Trémouroux présente les comptes 2022.

- Principaux coûts : Participation du FED (8000 EUR).
- Réunions (EUR 1220).
- Remboursement des frais de logement par EDF (1 200 EUR).
- Résultat positif.

Filip Verstraete : les frais d'interprétation lors des réunions sont-ils comptabilisés ici ou payés par le gouvernement ?

Olivier Magritte : pas dans le rapport BDF, nous essayons d'obtenir l'intervention du gouvernement.

Filip Verstraete : a envoyé il y a peu des courriels concernant les coûts d'interprétation pour le Parlement européen des personnes handicapées en mai.... Cela ne peut-il pas se faire par l'intermédiaire du gouvernement ?

OME : le gouvernement belge ne peut pas intervenir à ce niveau - Parlement européen. Nous avons demandé aux parlementaires européens belges d'intervenir dans les coûts, mais nous n'avons pas eu de réponses utiles.

Filip Verstraete : Il est intéressant de penser que ces coûts seront remboursés à l'avenir.

Gisèle Marlière : Nous continuons à demander, bien sûr, mais demander n'est pas une garantie d'obtenir.

#### **6. Présentation du rapport de l'auditeur 2022**

Raymond Philippart donne lecture du rapport positif du commissaire aux comptes.

#### **7. Apurement des comptes 2022**

L'assemblée générale a approuvé les comptes à l'unanimité.



## 8. Décharge au contrôleur des comptes

L'assemblée générale a accordé à l'unanimité la décharge à l'auditeur.

## 9. Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale a donné décharge aux administrateurs à l'unanimité.

## 10. Présentation du plan d'action 2023

L'OME propose le plan d'action 2023.

**UNCRPD** : le Comité des Nations unies a pris du retard. Le dialogue constructif n'aura presque certainement pas lieu avant la seconde moitié de 2024. Le travail du comité successeur

**Conférence des États parties en juin 2023** : nous espérons continuer à travailler de manière constructive avec la délégation belge. Nous sommes prêts à faire partie de la délégation pour montrer que nous, la société civile, sommes d'accord avec ce qui est proclamé.

**Commentaires généraux** : ils visent à interpréter les articles de l'UNCRPD. Le BDF transmet les commentaires au Comité des Nations Unies. Nous essayons de consulter nos membres sur cette réponse.

Seule une observation générale sur l'article 11 de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées est prévue cette année. La note du BDF a été transmise et l'observation générale est en cours de discussion.

**Autres instruments internationaux** : CSW67 - Le BDF a déjà transmis des commentaires sur la situation en Belgique concernant les droits des femmes et la situation des femmes handicapées en Belgique. L'accent a été mis sur l'accessibilité numérique, entre autres.

**Présidence belge du Conseil de l'UE** : le programme belge est encore en cours de préparation, mais le BDF travaille déjà pour assurer un suivi adéquat de l'ECD, de l'accessibilité numérique, du suivi du paquet sur l'emploi des personnes handicapées et du non-respect des quotas d'emploi,...

**Parlement européen des personnes handicapées** : la Belgique dispose d'une délégation de 21 personnes. Le FEPH nous a demandé d'ajouter des ONG internationales à la délégation. Nous avons transmis la composition.

La délégation disposera d'un temps de parole de 1 à 3 minutes.

Une réunion sera organisée en avril entre les participants pour traiter ensemble la déclaration de la délégation belge et choisir un orateur. Une date qui convient à la majorité.

**Préparation des élections européennes** : comme chaque fois, le BDF publiera un mémorandum. Celui-ci est en cours de préparation. Aujourd'hui, nous discuterons des axes importants que vous souhaiteriez voir figurer dans le mémorandum. Il y aura une autre réunion à la fin de l'été pour finaliser le mémorandum d'ici septembre et l'envoyer aux différents partis.

**Stratégie de l'Union européenne en faveur des personnes handicapées** : la stratégie est valable jusqu'en 2030. Le BDF assure le suivi de la stratégie en collaboration avec le FED.

**Semestre européen** : un processus important que le BDF tente de suivre. Chaque année, la Commission européenne émet des recommandations aux États membres concernant leurs politiques économiques et fiscales.

**Accessibilité** : 3 axes :

- 1) EAA - BDF s'efforce de sensibiliser les politiques et de continuer à communiquer sur les questions de transposition.



- 2) CDE - La présidence espagnole devrait normalement terminer sa tentative, si elle échoue, ce sera au tour de la présidence belge. Une consultation publique de la Commission européenne est actuellement en cours. Malheureusement, elle est très mal rédigée.
- 3) Développements technologiques : plus la technologie se développe rapidement, moins il y a de personnes capables de la suivre. Ainsi, la fracture numérique s'accroît. Le BDF continuera à s'exprimer sur cette question.

**Développement durable** : ce thème a déjà été abordé par GM lors de la présentation de son rapport d'activité 2022.

**Participation au FED** : c'est à ce niveau qu'il faut agir pour que tout se passe bien. Depuis juin 2022, le BDF est représenté au sein du FED par Bart Verdickt. Charlotte a été élue au Comité des Jeunes du FEPH.

#### Discussion :

Filip Verstraete : Présidence européenne du Conseil de l'UE : une conférence de deux jours sur le handicap est prévue. Qui l'organise ?

Véronique Duchenne : Il s'agit d'un événement politique. Le BDF sera consultée. Le thème le plus probable sera EDC, mais tout dépend de la présidence espagnole.

Gisèle Marlière : parle de la consultation de la SNCB sur la suppression du tarif à bord lors de la présentation de l'EDC.

Cinzia Agoni pose une question sur la numérisation de l'EDC.

Gisèle Marlière se dit peu optimiste. Il semblerait que la Commission européenne envisage de créer une carte physique avec une version électronique à utiliser avec un smartphone. Mais tout le monde n'a pas de smartphone

Melanie : les droits d'inscription à l'organe d'administration sont totalement distincts de l'accessibilité et cela ne devrait pas non plus entraver la poursuite des travaux sur l'accessibilité.

Gisèle Marlière : en effet, c'est directement la réponse du Haut Conseil National des Personnes Handicapées.

## **11. Présentation du budget 2023**

Marc Trémouroux présente les prévisions budgétaires pour 2023.

## **12. Adoption du plan d'action 2023**

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le plan d'action.

## **13. Approbation du budget 2023**

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les prévisions budgétaires pour 2023.

## **14. Varia**

Il n'y a pas de varia.

Gaetano Lonobile : demande de mise à disposition de la liste des membres du BDF.

Olivier Magritte : c'est sur le site web, la Ligue Alzheimer de Flandre sera ajoutée.



## 15. Pause

## 16. Section d'information

Véronique Duchenne explique la partie informative. Suit une discussion ouverte sur les différents points.

### **Désinstitutionnalisation :**

Emilie De Smet : Beaucoup de difficultés régionales.

Marie-Florence Devalet : Actuellement, il y a un besoin d'institution...

Charlotte Aelvoet : Le choix des institutions est important.

Thomas Dabeux : La désinstitutionnalisation à terme pose beaucoup de problèmes alors qu'il s'agit de liberté de choix.

Filip Verstraete est d'accord avec Thomas. Autre exemple : les migrants sourds. Bruxelles décide - répartis dans toute la Belgique. Les CPAS n'avaient aucune connaissance de la culture sourde. Ils sont venus nous voir : ils n'arrêtent pas de répéter que nous ne faisons pas de conseil individuel. Ce qui est inclus pour le gouvernement : ne pas les isoler à travers le pays. Il faut les regrouper là où il y a de l'expertise. Pour la désinstitutionnalisation, c'est la même chose : déployer l'expertise correctement.

Thibault Menke est également d'accord avec Thomas. Les personnes qui ont le plus besoin de soins ne peuvent et ne doivent pas se passer de soins. Des solutions différentes avec des handicaps différents devraient pouvoir bénéficier de solutions différentes. La culture du choix devrait être garantie, mais souvent il n'y a pas de choix en raison des circonstances financières. Il faut planifier.

Melanie Deschepper : Question de coordination. Administration, finances, orientation... En ce qui concerne le terme de désinstitutionnalisation, les personnes qui veulent quitter une institution n'ont souvent pas accès à un logement inclusif et adapté. Il faut d'abord travailler sur ce point, avant la désinstitutionnalisation.

Filip Verstraete : Il a été question des centres de soins résidentiels et des maisons de repos. En Flandre, il y a une maison de repos avec un service pour sourds et malentendants. Beaucoup de gens veulent y aller. Mais le règlement de la maison de repos est le suivant : besoin de soins importants. De nombreuses personnes ne sont donc pas admises. Dans les maisons de repos locales, ils se sentent seuls. Pour les sourds, les conditions devraient être différentes.

Gisèle Marlière : merci pour ces interventions. Nous sommes d'accord pour dire que nous ne partageons pas la radicalité de l'*Observation générale*. Il semble important de la nuancer. Deuxièmement, en ce qui concerne les nouvelles professions... Des services spécifiques pour assurer le libre choix devraient pouvoir être financés.

Marie-Florence Devalet : la liberté de choix, c'est aussi la possibilité d'offrir de l'autonomie avec, par exemple, de l'assistance, d'être remboursé.

Olivier Magritte : Lorsque l'on parle d'UE et de BE, il faut être prudent. La désinstitutionnalisation doit être réalisée par les Etats membres. Mais par le biais du FSE+, les États membres sont financés et l'UE interdit le financement des institutions. Cela a donc un impact direct important. En ce qui concerne la planification, les solutions de planification - ce n'est pas à l'UE de planifier quoi que ce soit. C'est aux États membres de le faire.

Thibault Menken : L'UE peut décider à qui l'argent est destiné.

Gisèle Marlière : Le FSE+ contribue à l'individualisation des logements.



## Numérisation :

Le problème n'est pas la numérisation, mais la réduction des alternatives. Des alternatives de qualité sont nécessaires.

Thomas Dabeux : Une réglementation européenne imposant une alternative de qualité serait utile.

Anima Eliano : quelle que soit l'alternative humaine, le groupe cible doit être impliqué dans le développement du logiciel dès le début. Nous devons soutenir fermement le principe de l'*inclusion dès la conception*.

Filip Verstraete : L'engagement en faveur de la numérisation est une évolution positive pour les personnes sourdes et malentendantes. Cependant, d'autres personnes sourdes éprouvent plus de difficultés. Les gens doivent savoir comment commencer à utiliser les programmes. Il y a trop peu d'explications sur les étapes à suivre. Il faut consacrer suffisamment de temps à l'information.

Gisèle Marlière : également l'élément financier associé à la numérisation. De ce fait, la numérisation n'est pas forcément accessible.

Marie-Florence Devalet : J'ai l'impression que le discours politique cherche encore à remplacer l'aspect humain. Au niveau de l'accessibilité, il me semble qu'il devrait toujours y avoir une alternative humaine.

Gisèle Marlière : la numérisation fait partie de notre vie. Cette bataille contre la numérisation est perdue. Je suis d'accord avec Filip, elle peut être un outil utile. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas besoin d'une alternative humaine.

Filip Verstraete : Le service d'assistance est souvent inaccessible. La fonction "chat" et le contact téléphonique sont problématiques.

Maï Paul : Je suis d'accord pour dire qu'il devrait toujours y avoir une alternative. Il devrait y avoir un groupe de personnes handicapées qui dise comment prendre en compte leurs besoins.

Véronique Duchenne : les sites web devraient être disponibles en version *facile à lire*. Au moins les sites publics (banques, gouvernement...) devraient être accessibles.

Rudy Poedts : est d'accord avec le besoin d'alternatives, en particulier pour les personnes vulnérables telles que les personnes âgées atteintes de démence.